



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

établissements scolaires

Question écrite n° 127176

Texte de la question

M. Jean-Michel Villaumé attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur les fusions de lycées. Dans le département de Haute-Saône, le recteur de l'académie de Besançon cherche à imposer dans des conditions brutales des fusions administratives de niveaux 2 et 3 de lycées généraux et professionnels dans deux petites villes, Lure et Luxeuil-les-Bains. Ce secteur du nord de la Franche-Comté a subi de nombreuses restructurations des services publics de l'État ces dernières années au nom de la trop fameuse RGPP et il en connaît hélas le prix à payer : suppression d'emplois publics, aggravation des inégalités territoriales, paupérisation de l'offre de services collectifs aux usagers. Ces projets de fusion s'inscrivent dans le droit fil d'une politique aveugle de rationalisation des services publics qui frappe toujours les mêmes : les habitants des banlieues et des zones à dominante rurale. Après avoir réduit massivement durant ce quinquennat les postes d'enseignants et dégradé les conditions de travail des lycéens, l'administration de l'éducation nationale franchit une nouvelle étape en supprimant, par des fusions sans intérêt pédagogique, des emplois de chefs d'établissement, d'intendants, de conseillers principaux d'éducation et en imposant aux conseils régionaux des mutualisations de locaux pas toujours opportunes. Ces fusions de lycées n'entraînent pas l'adhésion des communautés éducatives car elles ne sont jamais préparées par des projets mobilisateurs de développement de l'offre de formation dans ces territoires trop souvent oubliés et des rapprochements méthodiques de cultures d'établissements forcément différentes. Les professeurs, les parents d'élèves, les adolescents de ces lycées regrettent profondément ce nouvel avatar d'une politique régressive : la fusion. En conséquence, il l'invite donc à infléchir une politique éducative qui désespère ses acteurs et ses usagers en revenant à une idée simple : le projet doit toujours précéder l'organisation car les fusions de lycées proposées sont vides de sens et de perspective.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Michel Villaumé](#)

Circonscription : Haute-Saône (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 127176

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 31 janvier 2012, page 893

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)